

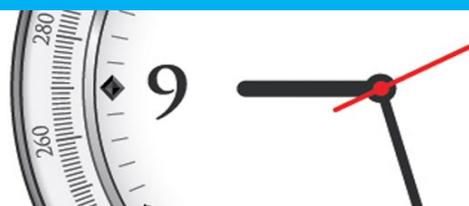
16/06/2017



TOUS CORPS

Horaires Variables DCRFPN

Le **SNAPATSI**, initiateur de la mise en place des horaires variables dans les services de la police nationale, a **voté favorablement pour 27 structures de formation** (563 personnels sont concernés) lors du **Comité Technique de Service Central de Réseau de la DGP**N du 16 juin 2017 (8 votes POUR, 2 abstentions: FSMI-FO dont le SNIPAT).



DZRFNP Nord / ENP Roubaix / UF Lille / UF Béthune

DZRFNP Ouest / CRF Tours / ENP Saint Malo / ENP Oissel

DZRFNP Sud Ouest / ENP Périgueux

DZRFNP Sud / ENP Nîmes / ENSAPN / CRF Marseille / CRF Ajaccio / CRF Nice / CRF Montpellier

DZRFNP Sud Est / CFP Chassieu

DZRFNP Est / ENP Montbéliard / ENP Reims / ENP Sens / CRF Dijon / CRF Strasbourg

CRF Paris / CNFMPN / CNFDC / CNFTT

DTRF Réunion-Mayotte / CRF Mayotte

La mise en place des horaires variables pourra être effective au 17 juillet 2017 si les référents de la structure sont formés à l'application GEOPOL/GEONET.

A la demande du SNAPATSI, après 6 mois de mise en place des horaires variables, les services territoriaux feront une évaluation du dispositif avec les organisations syndicales locales. Un bilan sera fait également avec les organisations syndicales nationales. Ces bilans permettront une adaptation locale si nécessaire.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Au SNAPATSI pas de bla-bla-bla mais
des avancées concrètes pour les collègues !**